

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 50 (1921)

Heft: 9

Buchbesprechung: Bibliographie

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BIBLIOGRAPHIE

Les Idées pédagogiques. J. Renault, Saint Pierre Fourier, Lethieulleux, Paris, 1921, 108 p., 2 fr.

Voici enfin, sous le titre *Les Idées pédagogiques*, une collection d'études historiques et critiques sur des écrivains pédagogiques, études inspirées par la pensée catholique, écrites par des auteurs catholiques. Je ne puis que recommander les petits volumes à 2 fr. (1 fr. 40 avec la remise que consent la Librairie Saint-Paul), que fait paraître la maison Lethieulleux.

Le premier fascicule est consacré à saint Pierre Fourier. Qui donc connaissait le curé de Mattincourt comme pédagogue ? Il fut un initiateur ; nombre d'innovations, dont on loue des pédagogues venus 100 ans après lui, lui sont dues : gratuité de l'école, école congréganiste pour filles externes, enseignement simultané, écoles normales avec classes d'applications, et l'inspecteurat, et les conférences pédagogiques, il semble être le premier à avoir institué tout cela, à en avoir donné la théorie. Cette théorie est consignée dans les Constitutions de la Congrégation de Notre-Dame, écrites entre 1598 et 1640 ; elle fut appliquée dès 1598 par les religieuses qu'il plaça à la tête des écoles de bourgs et de villages, « religieuses qui sont premièrement institutrices, et qui, pour être meilleures institutrices, ont demandé à être religieuses ». Ce que saint Pierre Fourier a « inventé » et réalisé au seuil du XVII^e siècle, nous nous vantons de l'avoir trouvé à la fin du XIX^e. Plus nous étudions l'école des temps passés, plus nous avons de raisons d'être modestes. Nous devons remercier M. Renault d'avoir ressuscité un pédagogue dont nous avons lieu d'être fiers.

E. D.

CHRONIQUE SCOLAIRE

Suisse. — *Cours de gymnastique.* — Par ordre du Département militaire fédéral, la Société suisse des maîtres de gymnastique organise les cours suivants dans la Suisse romande :

a) *Cours de maîtres de gymnastique pour garçons.*

1^{er} et 2^{me} degré, pour institutrices de classes mixtes, du 22 au 30 juillet à Payerne. Directeurs : W. Montandon, Saint-Imier, et Ch. Colins, Nyon.

2^{me} et 3^{me} degré, pour instituteurs, du 18 juillet au 3 août, à Bulle. Directeurs : A. Huguenin, Lausanne, et J. Thorin, Genève.

b) *Cours de maîtres de gymnastique pour jeunes filles.*

2^{me} et 3^{me} degré, pour instituteurs et institutrices, du 17 juillet au 2 août, à Neuchâtel. Directeurs : L. Guinand, Locarno, et E. Richème, Neuchâtel.

Sur la base du « Règlement pour les cours de gymnastique », seront admis sans autre formalité les instituteurs, respectivement les institutrices.

Le maximum des participants est de 32 par cours. Les participants doivent suivre le cours complet. Les inscriptions pour une durée moindre ne seront pas prises en considération. Le programme d'enseignement est basé sur les manuels fédéraux de gymnastique.